



Remboursement fonds de roulement

Par **JPLM**, le **27/06/2016** à **15:06**

Bonjour,

Lors de la vente de son appartement dans une copropriété qui possède un fond de roulement ("avance sur trésorerie permanente"), est-ce que la loi exige que la quote part sur le fonds de roulement que le vendeur possède (fonction des millièmes) lui soit remboursée ?

Merci de vos réponses.